

ASV@E
POUR M'AIDER À QUALIFIER MON EXPÉRIENCE



**Vous avez l'expérience ,
pourquoi ne pas valider vos acquis ?**

Obtenez votre qualification par la VAE, en bénéficiant du dispositif d'accompagnement ASV@E mis en place par votre profession, en partenariat avec le GIPSA* et l'OPCA PL**.

La VAE, c'est quoi ?

La validation des acquis de l'expérience, ou VAE, est une nouvelle voie d'accès à la qualification. Son principe : faire reconnaître les acquis de votre expérience professionnelle et personnelle afin d'obtenir le titre d'auxiliaire spécialisée vétérinaire (ASV) ou celui d'auxiliaire vétérinaire qualifiée (AVQ).

La VAE, est-ce que ça me concerne ?

Vous avez au moins trois ans d'activité à temps plein dans un ou plusieurs cabinets vétérinaires... Vous pouvez faire valider les acquis de votre expérience.



ASV@E, comment ça marche ?

Via internet, ASV@E vous permet :

- de bénéficier d'un accompagnement pendant toute l'élaboration de votre dossier de candidature ;
- d'accéder à un questionnaire interactif qui vous aide à compléter votre dossier de manière progressive ;
- de conjuguer l'élaboration de votre dossier avec vos contraintes professionnelles et personnelles.

La VAE combien ça coûte ?

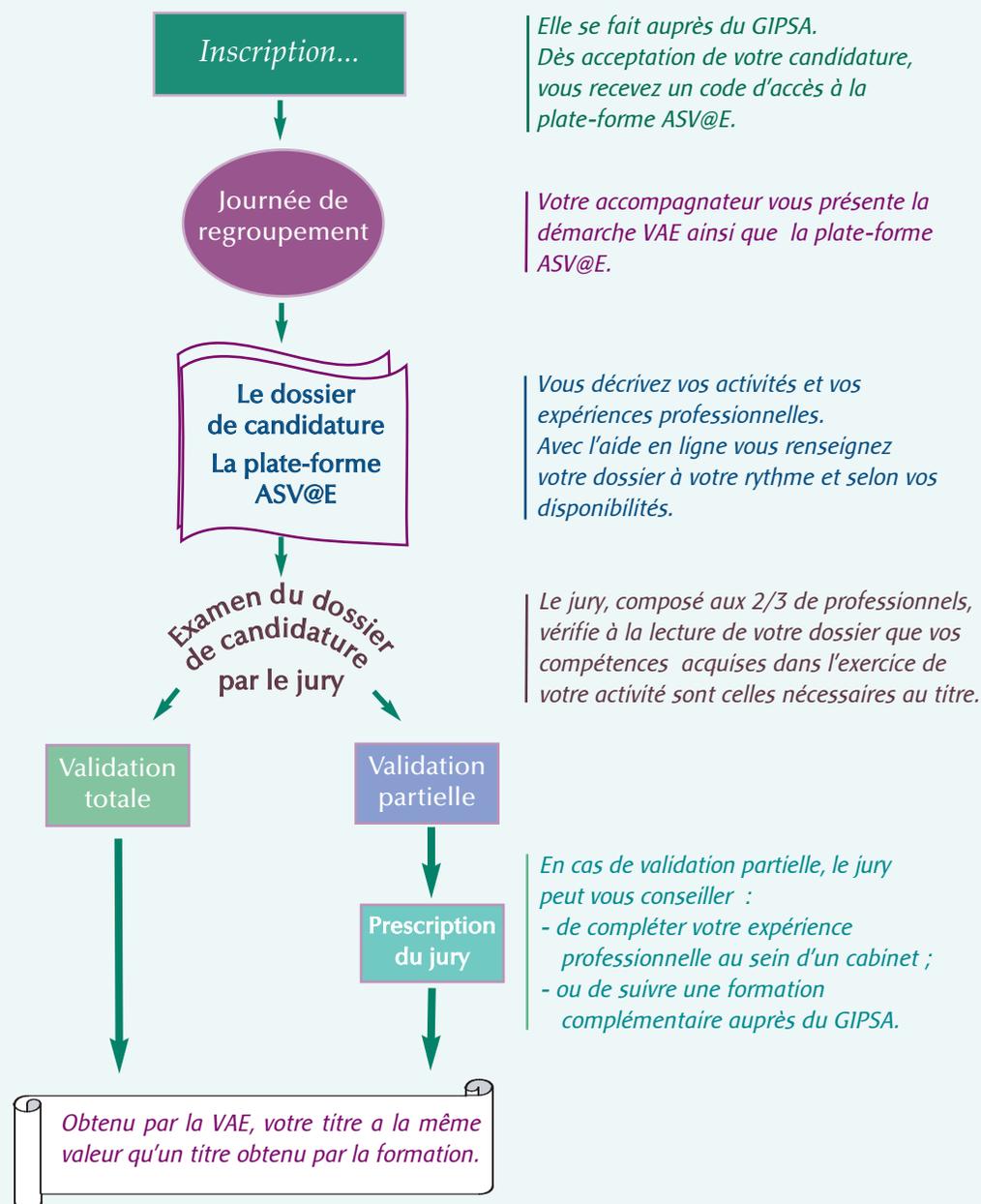
Les frais liés à l'accompagnement et au passage en jury sont de 1 100 €. Ils sont intégralement pris en charge par l'OPCA PL.

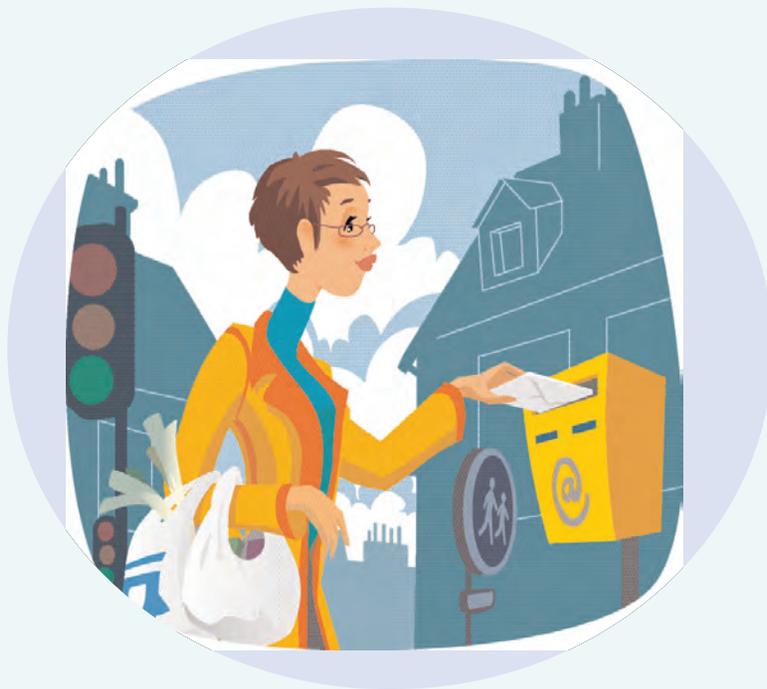
Avec l'accord de votre employeur, vous pouvez aussi bénéficier d'un congé rémunéré de 24 heures de temps de travail effectif, consécutives ou non, pour rédiger votre dossier de candidature. Si vous choisissez d'utiliser votre droit individuel à la formation (DIF), votre employeur vous verse alors une allocation formation égale à 50 % de votre salaire net pour les heures réalisées en dehors du temps de travail, à concurrence de 24 heures. Cette allocation lui est remboursée par l'OPCA PL.

*Groupement d'Intérêt Public Santé Animale

** Organisme Paritaire Collecteur Agréé des Professions Libérales

▶ ASV@E... suivez le guide





**Vos acquis ont de la valeur !
Faites-les reconnaître...**

Inscrivez-vous
directement auprès du **GIPSA**
Simone EHLINGER
E.mail : asvaecontact@gipsa.fr
Tél. 0825 825 697

